

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01084
Numéro SIREN : 491 124 095
Nom ou dénomination : A.R.T. EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2018 sous le numéro de dépôt 5944

Formulaire justificatif (article 53 A
du Code général des impôts)

DÉPÔT DU

COPIE CERTIFIÉE

Désignation de l'entreprise		SAS ART EUROPE 05 JUL. 2018		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		ZA DU HINGRE 35310 BREAL SOUS MONTEFORT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Numéro SIRET*		4 9 1 1 2 4 0 9 5 0		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 431	AG	7 431	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	212 740	AS	102 157	110 582
		Autres immobilisations corporelles	AT	61 451	AU	31 590	29 861
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	117	BE		117
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	6 300	BI		6 300
	TOTAL (II)		BJ	288 040	BK	141 179	146 861
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	102 073	BM		102 073
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	729 422	BY	12 000	717 422
		Autres créances (3)	BZ	187 411	CA		187 411
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	166	CE		166
		Disponibilités	CF	512 750	CG		512 750
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 375	CI		15 375	
	TOTAL (III)	CJ	1 547 200	CK	12 000	1 535 200	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 835 240	1A	153 179	1 682 061	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
Clause de réserve de propriété :*		Immobiliations :		(3) Part à plus d'un an		CR	
				Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS ART EUROPE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 340 100)			DA	340 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	15 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	544
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			DG	10 319
	Report à nouveau			DH	(114 408)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	90 435
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	341 990
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	63 000
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	63 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	41 876
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	220 585
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	537 442
	Dettes fiscales et sociales			DY	224 776
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	130 026
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	122 364
TOTAL (IV)			EC	1 277 070	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 682 061	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ART EUROPE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 389	FB		FC	1 389	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 279 416	FH		FI	2 279 416	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 280 806	FK		FL	2 280 806	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	94 933	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 375 752
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	12 738	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 419 933	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	12 918	
Salaires et traitements*						FY	530 677	
Charges sociales (10)						FZ	227 240	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	54 611
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	12 000
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	12 000	
Autres charges (12)						GE	429	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 282 549	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	93 203	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	239	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	240	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 741	
	Différences négatives de change					GS	3 063	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 804	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 563)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	87 639	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS ART EUROPE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 162	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 586	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 749	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	439	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	510	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 004	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 953	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 796	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 380 742	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 290 307	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	90 435	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	50 516
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	94 933	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	439			
Autres charges	510			
Amortissements des immobilisations	1 004			
Autres produits		2 162		
Transfert de charges		2 586		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

S.A.S. ART Europe

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

S.A.S. ART Europe

Parc d'activités du Hindré- 35310 Bréal-sous-Monfort

Ce rapport contient 20 pages

Référence : CS/PL



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

S.A.S. ART Europe

Siège social : Parc d'activités du Hindré- 35310 Bréal-sous-Monfort
Capital social : €.340.100

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'assemblée générale de la S.A.S. ART Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. ART Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière appellent de notre part l'observation suivante :

Le montant total des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice ne concorde pas avec la comptabilité et les données sous-tendant la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 15 mai 2018

KPMG Audit Ouest



Cyprien Schneider
Commissaire aux comptes

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016	ABEAM	ABEAM
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 389		1 389	
Production vendue (biens)		125	-125	-100,00
Production vendue (services)	2 279 417	2 122 667	156 750	7,38
Chiffre d'affaires net	2 280 806	2 122 792	158 014	7,44
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	94 934	56 664	38 269	67,54
Autres produits	13	84	-70	-84,02
Total produits d'exploitation (I)	2 375 750	2 179 540	194 003	8,06
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock	12 739	-43 872	56 611	-129,04
Autres achats et charges externes (a)	1 419 934	1 379 072	40 862	2,96
Impôts, taxes et versements assimilés	12 919	11 927	991	8,31
Salaires et traitements	530 677	510 644	20 033	3,92
Charges sociales	227 241	234 501	-7 260	-3,10
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	54 611	42 956	11 655	27,13
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	12 000		12 000	
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	12 000	6 000	6 000	100,00
Autres charges	430	742	-312	-42,04
Total charges d'exploitation (II)	2 282 550	2 141 989	140 587	6,05
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	93 203	37 570	55 633	148,08
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	2		2	
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charg				
Différences positives de change	239		239	
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de pl				
Total produits financiers (V)	241		241	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 742	2 420	322	13,29
Différences négatives de change	3 063		3 063	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	5 805	2 420	3 385	13,29
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-5 564	-2 420	-3 144	129,91
RESULTAT COURANT avant impôt	87 639	35 150	52 489	149,33

/ Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016	Abex (M)	Abex (K)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	2 162	24 043	-21 881	-91,01
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	2 587	1 380	1 207	87,46
Total des produits exceptionnels (VII)	4 749	25 423	20 377	86,34
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	439	455	-16	-3,52
Sur opérations en capital	510	3 717	-3 207	-86,28
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	1 004		1 004	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 953	4 172	2 229	86,19
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 796	21 250	-18 454	-86,84
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+II+IV+VII)	2 380 748	2 202 938	75 730	79,7
Total des charges (I+II+IV+V+VIII+X+XI)	2 290 308	2 126 532	121 746	6,80
BENEFICE OU PERTE	90 435	56 401	34 034	60,34
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	50 516	82 483	-31 967	-38,76
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	7 431	7 431		658
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	212 740	102 158	110 583	98 597
Autres immobilisations corporelles	61 452	31 590	29 861	29 355
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	117		117	117
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 300		6 300	5 550
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	280 040	133 748	146 843	123 500
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	102 073		102 073	114 812
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	729 423	12 000	717 423	635 084
Autres créances	187 411		187 411	127 947
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	167		167	167
Disponibilités	512 751		512 751	41 278
Charges constatées d'avance (3)	15 376		15 376	18 847
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 447 200	12 000	1 335 200	882 944
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 835 240	153 179	1 682 061	1 072 412
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	340 100	340 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 000	15 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	544	544
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 320	10 320
Report à nouveau	-114 409	-170 809
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	90 435	56 401
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	324 990	251 455
AUTRES FOND PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FOND PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	63 000	51 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	63 000	51 000
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	41 877	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	220 585	50 585
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	537 442	224 477
Dettes fiscales et sociales	224 776	186 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		60 000
Autres dettes	130 027	182 573
Produits constatés d'avance (1)	122 364	65 399
TOTAL DETTES	1 277 071	769 857
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 682 061	1 072 412
(1) Dont à plus d'un an (a)	21 864	769 857
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 255 207	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

/// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ART EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 682 061 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 90 435 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

AMORTISSEMENT LOGICIEL SUR 1 AN

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

// Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2015

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 19 489 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Audébut d'exercice	Augmentation	Diminution	Enfin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 431			7 431
Immobilisations incorporelles	7 431			7 431
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	157 260	56 649	1 169	212 740
- Instal.générales, agencements aménagements divers	15 458		116	15 342
- Matériel de transport	19 355	10 800	4 181	25 974
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 338		203	20 136
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	212 411	67 449	5 668	274 192
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	117			117
- Prêts et autres immobilisations financières	5 550	2 050	1 300	6 300
Immobilisations financières	5 667	2 050	1 300	6 417
ACTIF IMMOBILISE	225 509	69 499	6 968	288 040

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		67 449	2 050	69 499
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		67 449	2 050	69 499
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 668	1 300	6 968
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 668	1 300	6 968

Amortissements des immobilisations

	Augmente l'exercice	Augmentation	Diminutions	Augmente l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 773	658		7 431
Immobilisations incorporelles	6 773	658		7 431
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	58 663	44 664	1 169	102 158
- Instal.générales, agencements aménagements divers	3 897	2 278	116	6 059
- Matériel de transport	7 728	4 106	4 181	7 653
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 171	3 910	203	17 878
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	84 459	54 957	5 668	133 748
ACTIF IMMOBILISE	91 232	55 615	5 668	141 179

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 938 509 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances moins d'un an	Echéances plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 300		6 300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	729 423	729 423	
Autres	187 411	187 411	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 376	15 376	
Total	938 509	932 209	6 300
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	109 093
FOURNIS.RRR A OBTENIR	4 260
PERSONNEL PROD.A RECEVOIR	200
Produits à recevoir	48 750
Total	162 304

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 340 100,00 € décomposé en 3 401 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions au 31/12 de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	51 000	12 000			63 000
Total	51 000	12 000			63 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 277 071 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	41 877	20 012	21 864	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	537 442	537 442		
Dettes fiscales et sociales	224 776	224 776		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	350 612	350 612		
Produits constatés d'avance	122 364	122 364		
Total	1 277 071	1 255 207	21 864	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	18 152			
(**) Dont envers les associés	220 585			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 585 €.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	67 129
Int.courus s/emprunts	29
PERSONNEL-AUTRES CHARGES A PAYER	10 000
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	5 000
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 984
RRR & AVOIRS A ETABLIR	1 368
Total	87 510

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
MAINTENANCE	875		
CREDIT BAIL	1 216		
LOCATIONS	942		
FRAIS DEPLACEMENT	1 350		
FOIRE EXPOSITION	5 130		
VETEMENTS	5 366		
NATIXIS	496		
Total	15 376		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	122 364		
Total	122 364		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	2 267 417		2 267 417
Etudes			
Prestations de services	12 000		12 000
Ventes de marchandises	1 389		1 389
Produits des activités annexes			
TOTAL	2 280 806		2 280 806

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 5 200 €

Honoraire des autres services : 0 €

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 69 638 €.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
25 694 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

ART EUROPE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 340 100 euros
Siège social : Parc d'Activités du Hindré
35310 BREAL SOUS MONTFORT
491 124 095 RCS RENNES

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2017

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 90 435 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice90 435 euros
Report à nouveau antérieur -114 409 euros

AFFECTATION

L'affectation du résultat permet un apurement des pertes à hauteur de 90 435 euros.

Au report à nouveau

Report à nouveau, soit - 23 974 euros
Ledit compte étant corrélativement ramené
De - 114 409 euros à - 23 974 euros

Total- 23 974 euros.....- 23 974 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée aux termes de l'assemblée générale mixte (ordinaire annuelle et extraordinaire) du 31 mai 2018 .

Pour extrait certifié conforme
Le Président

